

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 63 (1983)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Coup d'œil sur l'économie franco-suisse

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# COUP D'OEIL SUR L'ÉCONOMIE FRANCO-SUISSE

Les statistiques du commerce extérieur de la Suisse pour le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année en cours, publiées par la Direction Générale des Douanes, témoignent de la bonne tenue des exportations suisses vers la France pendant les trois premiers mois de l'année. En effet, malgré une évolution du cours de change entre le franc suisse et le franc français plutôt défavorable aux exportations suisses vers la France, ces dernières ont augmenté en valeur de 9,6 % par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 1982, pour atteindre 1 248 mio FS.

Les importations en Suisse de produits en provenance de France ont par contre diminué pendant les trois premiers mois de l'année en cours par rapport à la période correspondante de 1982. Elles ont atteint 1 709 mio FS, ce qui représente une diminution de 1,3 % par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 1982. Il est étonnant de constater que ces deux tendances sont exactement opposées à l'évolution générale du commerce extérieur de la Suisse :

- a) Les importations de produits en provenance de France baissent (- 1,3 %), alors qu'en général les importations augmentent (+ 6,4 %);
- b) Les exportations de produits suisses vers la France augmentent (+ 9,6 %), alors qu'en général les exportations suisses diminuent (- 2,9 %).

Il est évidemment encore trop tôt pour tirer des conclusions.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 1983, le remboursement de la taxe parafiscale horlogère française (accordé aux produits provenant de la CEE) a été étendu à certains produits helvétiques. Ceux-ci doivent être originaires et importés de Suisse, et figurer au tarif douanier commun sous les numéros 91.01 (montres de poche, montres-bracelets et similaires) ou 91.11.50 (ébauches de mouvements de montres). Sont exclus du remboursement les articles destinés à être réexportés, les produits que l'importateur utilise pour des opérations d'entretien ou de réparation et ceux qu'il incorpore dans des articles divers. En ce qui concerne les montres complètes, le remboursement est égal au montant de la taxe parafiscale; pour les ébauches, il représente 5 % dudit montant.

## L'ÉVOLUTION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX FRANCO-SUISSES DE 1978 A 1982 SELON L'EMPLOI DES PRODUITS

### ■ Importations de produits français en Suisse (statistiques suisses, millions de francs suisses)

	1978	1979	1980	1981	1982
Matières premières, demi-produits .....	1 935	2 265	2 786	2 801	2 546
Énergie .....	546	975	901	775	501
Biens d'équipement .....	634	713	874	948	836
Biens de consommation .....	2 179	2 320	2 646	2 904	2 774
Total .....	5 286	6 273	7 207	7 428	6 657

### ■ Exportations de produits suisses vers la France (statistiques suisses, millions de francs suisses)

	1978	1979	1980	1981	1982
Matières premières, demi-produits .....	1 389	1 613	1 775	1 965	2 046
Énergie .....	2	2	3	5	6
Biens d'équipement .....	1 158	1 177	1 346	1 418	1 450
Biens de consommation .....	1 064	1 053	1 156	1 363	1 227
Total .....	3 613	3 845	4 280	4 751	4 729

Les mesures prises par le Gouvernement de la République française le 28 mars 1983 en vue de limiter les dépenses des touristes français à l'étranger ont créé momentanément une certaine insécurité auprès des accepteurs des moyens de paiement transportés par les voyageurs français à l'étranger. L'Association suisse des banquiers, qui a demandé à la Banque de France une interprétation de ces dispositions et de leurs répercussions en Suisse, a obtenu la réponse suivante : « L'utilisation d'une carte individuelle de crédit, de garantie ou de paiement, peut être régulière en vertu d'autorisations que la Banque de France est habilitée à accorder. En cas d'infraction à la réglementation des changes, la seule responsabilité engagée au regard de l'Administration française est celle du titulaire de la carte, les règlements étant en tout état de cause honorés dans les conditions habituelles ».

Il résulte de cette confirmation de la Banque de France que les banques en Suisse ou les commerçants peuvent accepter les chèques garantis par une carte émise en France dans le cadre du système eurochèque (pour les commerçants, uniquement les chèques garantis par la carte eurochèque uniforme et

pour les banques également les chèques garantis par la Carte Bleue), de même qu'accepter les opérations effectuées sur la base des cartes de crédit émises en France, en respectant les règles de paiement usuelles.

Selon le Syndicat des fabricants et affineurs d'emmental traditionnel grand cru, la production annuelle de l'emmental français est passée de 120 000 à 180 000 tonnes au cours de la dernière décennie. L'appellation grand cru (label rouge depuis 1979) représente 10 000 tonnes sur une fabrication annuelle totale de 120 000 tonnes, provenant de 3 000 producteurs de lait des départements de l'Ain, de la Côte-d'Or, du Doubs, de l'Isère, du Jura, de la Haute-Marne, du Rhône, de la Haute-Saône, de la Saône-et-Loire, de la Savoie, de la Haute-Savoie, du Territoire de Belfort et des Vosges. Le reste de la production d'emmental en France est fabriqué surtout dans les usines à grande capacité de l'Ouest de la France. Les importations d'emmental se situent aux environs de 15 000 tonnes par an venant essentiellement de Suisse et de Bavière.